SAINT-VIT ENSEMBLE

liste citoyenne et participative

Compte rendu par Saint Vit Ensemble du Conseil Municipal du 13/10/26

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : achats et ventes de bâtiments ou de terrains pour porter des projets locaux, création d'un comité consultatif dédié à la requalification des voiries et à l'aménagement d'une aire de jeux sur Bénusse, ainsi que différentes suppressions et créations de postes d'agents municipaux.

Un sujet a cependant particulièrement animé les débats : l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante sur les étangs de Saint-Vit.

La majorité municipale envisageait initialement d'émettre un avis défavorable concernant la partie communale de l'étang pour des raisons paysagères et environnementales, tout en se déclarant favorable au projet sur la partie privée.

Saint-Vit Ensemble est alors intervenu pour souligner l'incohérence de cette position. Les enjeux de préservation de la biodiversité, des paysages et de l'attractivité touristique ne s'arrêtent évidemment pas aux limites d'une propriété. Nous avons rappelé les impacts potentiels de ce type d'installation sur les milieux aquatiques, mais aussi l'importance de préserver des espaces naturels de qualité qui contribuent à l'identité et à l'attractivité de notre commune.

Cette intervention a permis d'ouvrir un véritable débat. Plusieurs élus de la majorité ont alors exprimé (ou osé exprimer) des réserves qu'ils n'avaient pas formulées jusqu'alors, notamment sur les aspects environnementaux et touristiques du projet.

À l'issue des échanges, la délibération a été modifiée et le conseil municipal a finalement adopté un avis défavorable sur l'ensemble du projet, qu'il concerne les étangs publics ou privés. Seuls quatre élus de la majorité se sont abstenus.

Ce résultat démontre qu'avec seulement quatre élus, Saint-Vit Ensemble est capable d'influencer positivement les décisions lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt général. Nous nous réjouissons que la préservation de nos paysages, de notre biodiversité et de l'attractivité de notre commune ait finalement prévalu.

C'est également une preuve qu'un débat argumenté, fondé sur les faits et l'intérêt commun, peut faire évoluer les positions au-delà des logiques partisanes ou d'appartenance à une majorité.

Voilà qui nous encourage à poursuivre notre engagement avec la même détermination au service de Saint-Vit et de ses habitants.